

ANNALES DU SAUVETAGE MARITIME



Fac-similé de l'en-tête des brevets du Département de la Marine en l'an II de la République (1794).

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS

MOYENS D'ACTION

105 Canots de sauvetage dont
44 Canots à moteurs
72 Postes de fusées lance-amarre
350 Postes avec engins divers

RÉSULTATS OBTENUS

au 15 Novembre 1944

23.655 Vies humaines sauvées
2.282 Navires secourus

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :

1, RUE DE BOURGOGNE, PARIS (VII^e)

Tél. : Invalides 79-07

Ch. Postaux Paris 1014-74

STATIONS DE LA SOCIÉTÉ

105 stations de canots de sauvetage, dont 44 munies
de canots à moteur.

72 postes de fusées ou canons porte-amarre.

350 postes munis d'engins divers.

SERVICES RENDUS

jusqu'au 15 Novembre 1944

Nombre de Personnes sauvées avec les
engins de la Société 23.655

Nombre de Navires sauvés ou secourus
avec les *engins de la Société*... 2.282

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Administrateur délégué de la
Société Centrale, 1, rue de Bourgogne, à Paris (téléphone: Invalides 79-07), tous
les jours, excepté le samedi, de 2 à 5 heures, ou lui écrire.

ANNALES

DU

SAUVETAGE MARITIME

1944

2^e Semestre

LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS
ÉTANT D'UTILITÉ PUBLIQUE EST AUTORISÉE
A RECEVOIR LES LEGS FAITS EN SA FAVEUR



LE GÉNÉRAL CHARLES DE GAULLE
Sauveteur de la Patrie



Amiral RIGAULT DE GENOUILLY
Premier Président de la Société
(1865-1873)



Vice-Amiral
Baron LA RONCIÈRE LE NOURY
(1873-1881)



Centre-Amiral
Marquis DE MONTAIGNAC
(1881-1890)



Vice-Amiral
JURIEN DE LA GRAVIÈRE
de l'Académie française
(1890-1892)

LES PRÉSIDENTS
DE LA
SOCIÉTÉ CENTRALE
DE SAUVETAGE
DES NAUFRAGÉS
DEPUIS
SA CRÉATION
(1865-1944)



Vice-Amiral LAFONT
(1892-1901)



Vice-Amiral DUPERRÉ
(1901-1914)



Vice-Amiral TOUCHARD
(1914-1930)



Vice-Amiral LACAZE
de l'Académie française
(1930)



L'Abbé
JULES POUCHARD
Aumônier
des fusiliers et
canonniers marins.
Martyr
de la Résistance.

Sur le front de l'Yser (Décembre 1914).
A droite, l'Abbé POUCHARD.
A ses côtés, le médecin-major du 1^{er} régi-
ment de fusiliers-marins et quelques officiers
mariniers.



L'Abbé POUCHARD officiant
à l'inauguration du monument
de Laffaux.



L'Abbé POUCHARD sur son lit de mort.

Photographie due à l'obligeance du journal "Libération" et de M. Octave AUBRY

LIBÉRATION

DURANT les quatre années d'occupation et d'intolérable oppres-
sion, nous avons appliqué tous nos efforts à maintenir, dans
la mesure du possible, le fonctionnement de notre Société et à
sauver une partie de notre matériel exposé aux réquisitions et
aux déprédations d'un ennemi sans scrupules violant toutes les
lois internationales.

Les dommages ont cependant été considérables.

Nous en donnons dans ce fascicule un premier aperçu.

Avec l'appui des Pouvoirs Publics et assurés de la constante
générosité de nos bienfaiteurs et donateurs, nous nous emploie-
rons énergiquement à réparer les dommages dans le plus bref
délai possible.

Pendant ces quatre années nous n'avons pu publier que
des fascicules très restreints de nos Annales. Le présent numéro
sera encore très réduit, mais nous espérons que dans quelques
mois, après la victoire, nos publications pourront reprendre leur
cours et leur importance normale.

Nous avons eu durant les années d'occupation le souci de
ne jamais imprimer ni prononcer un mot qui ait pu laisser
entendre que, résignés à la défaite, nous acceptions l'abdica-
tion des volontés et du patriotisme français. Mais aujourd'hui,
sortant de ce silence qui nous était imposé, nous pouvons expri-
mer librement notre joie et notre reconnaissance envers ceux
qui ont continué le combat sous l'impulsion du Général de
GAULLE et acclamer celui-ci comme le Sauveur de la Patrie.

En distribuant nos récompenses pendant ces quatre années
nous en avons soigneusement réservé une bonne part pour nos
chers absents dont nous suivions les prouesses avec fierté. Dans
leurs rangs les actes de dévouement sont certainement très
nombreux.

Nous insistons pour qu'ils nous soient signalés afin qu'ils
puissent recevoir à notre prochaine Assemblée Générale,
dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, les récompenses
qu'ils ont bien méritées.

Dès la libération, notre Président a adressé la lettre suivante
au Président de la Royal National Life-Boat Institution :

Paris, le 14 Septembre 1944.

LE VICE-AMIRAL LACAZE
de l'Académie française
Ancien Ministre de la Marine,
Président de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés.

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT
DE LA ROYAL NATIONAL LIFE-BOAT INSTITUTION
LIFE BOAT HOUSE,
42, Grosnevor Garden, London S. W. 1

Mon cher Président,

Au moment où notre pays, délivré d'une oppression odieuse, recouvre sa liberté, toutes nos pensées se portent vers la grande nation britannique, premier artisan de notre libération et, en raison des liens qui unissent nos Sociétés depuis de si longues années, c'est à vous que je veux traduire ces sentiments.

Aux jours les plus sombres nous avons toujours conservé confiance. Notre certitude de la victoire finale a été constamment entretenue par la ténacité et le courage moral de la Grande Bretagne, la puissance de sa marine et les admirables efforts de sa Royal Air Force, puis par ceux des armées de terre, de mer et de l'air de tout l'Empire Britannique auxquels se sont joints les efforts de ses vaillants Alliés.

Nous savons l'immensité des sacrifices que la Grande Bretagne et l'Empire Britannique ont dû consentir. Mais la ténacité et le courage ont eu une fois de plus raison de l'injustice et de la violence.

Notre Société a souffert de vastes destructions : elle a dû subir aussi de nombreuses exactions en violation des lois et de l'usage international.

Nous allons nous efforcer de réparer ces dommages dans le plus court délai possible afin que toutes nos stations puissent à nouveau rendre les services que les marins de tous les pays sont en droit d'attendre d'elles.

Je vous adresse nos vœux ardents pour la très prochaine Victoire finale et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments très distingués et dévoués.

Amiral LACAZE.

En réponse, notre Président a reçu l'aimable lettre qui suit :

ROYAL NATIONAL LIFE-BOAT INSTITUTION
Le Président, sir GODFREY BARING, Bt.

A MONSIEUR LE VICE-AMIRAL LACAZE
Société Centrale de Sauvetage des Naufragés

12 Octobre 1944.

Mon cher Amiral,

J'ai reçu votre lettre du 14 Septembre avec le plus grand plaisir. J'ai été particulièrement heureux de recevoir de vos nouvelles personnelles, car j'ai conservé les meilleurs souvenirs de notre réunion en Hollande en 1932, et mon vieil ami M. Colville (dont vous serez certainement désolé d'apprendre la mort survenue l'année dernière), m'a beaucoup parlé de votre présidence de la Délégation française en Suède, il y a huit ans.

Durant les quatre dernières années, tandis que nous étions privés de tout contact avec le continent européen, nos pensées ont été constamment avec vous en toute sympathie et avec une foi profonde que les armées de France se lèveraient de nouveau et prendraient leur pleine part, comme elles l'ont fait, à la libération de votre pays.

Nous avons traversé de mauvais jours en Grande-Bretagne et la victoire finale, quoique certaine, ne sera pas immédiate; mais même dans les jours les plus sombres, nous avons conservé notre confiance que la France et l'Empire britannique, plus tard renforcés par l'alliance des Etats-Unis et de la Russie et de bien d'autres pays, chasseraient l'envahisseur de chaque pouce du sol qu'il a violé.

Je suis désolé, mais non surpris, d'apprendre que votre service a subi des pertes graves. La reconstruction sera une lourde tâche pour vous, mais je sais que vous y ferez face avec courage et détermination.

Toute l'aide que pourra vous apporter notre Institution sera mise volontiers à votre disposition.

Nous avons eu nous-mêmes quelques pertes, mais heureusement elles ont été jusqu'ici relativement faibles. Nous pouvons nous enorgueillir d'avoir sauvé près de six mille vies humaines depuis le commencement de la guerre. Et nous espérons être bientôt en mesure de réparer l'une de vos propres pertes. Dans les sombres jours de 1940, votre canot de sauvetage Jean-Charcot est arrivé sur notre côte du sud-ouest avec des réfugiés. Nous avons fait de ce beau bateau une unité de notre flotte de réserve pendant près de quatre ans. Il a servi dans plusieurs de nos stations et nos équipages ont hautement apprécié ses qualités. Il est en excellent état et, dès que vous serez en mesure de le recevoir et que les formalités nécessaires seront accomplies, il vous sera renvoyé. Je crois que la station était à l'île Molène, à l'entrée de Brest.

Je vous prie, mon cher Amiral, d'accepter mes sincères remerciements pour votre lettre, mes vœux ardents pour une pleine reconstitution et le succès de votre grande Société, et mes chaleureux compliments personnels.

A vous très sincèrement.

GODFREY BARING
Président.

La Société Centrale de Sauvetage des Naufragés

PENDANT LES

quatre années d'occupation allemande

1940 - 1944

Enfin, après quatre années durant lesquelles le silence couvrait tous les crimes et toutes les exactions, la France, en grande partie libérée, peut commencer à mesurer l'étendue de ses souffrances et l'immensité des dommages qu'elle a subis.

Les armistices de 1940 avec l'Allemagne et l'Italie donnaient à nos ennemis la libre disposition des deux tiers de notre pays et, en particulier, les rendaient entièrement maîtres de notre littoral sur la Mer du Nord, la Manche et l'Atlantique.

Les régions ainsi abandonnées aux Allemands allaient leur servir de bases offensives et défensives d'abord contre la Grande-Bretagne, restée seule dans la lutte, puis contre les Alliés, lorsque les Etats-Unis prirent les armes. Ces régions devenaient donc inévitablement un champ de bataille sur lequel les Alliés étaient obligés de faire porter leurs coups s'ils voulaient atteindre et paralyser leur farouche ennemi.

Sur ce champ de bataille, il existait du moins des installations n'ayant qu'un but humanitaire et un caractère international : c'étaient les stations de sauvetage. Elles auraient pu facilement être tenues en dehors du conflit. Les Allemands ne se sont pas arrêtés à de semblables considérations et, malgré certaines assurances verbales, n'ont eu aucun égard pour ces installations.

Dès juillet 1940, ils ont réquisitionné un grand nombre de nos canots de sauvetage qui, cependant, ne pouvaient avoir aucune utilisation militaire. Ils nous en ont ensuite, en 1943, rendu quelques-uns lorsqu'ils étaient en très mauvais état. Ils ont pris

ou saccagé dans beaucoup de nos stations le matériel d'armement, ceintures de sauvetage, câbles, filins, outillage, etc. Ils ont démoli certaines de nos maisons-abris en prétextant qu'elles pouvaient gêner les défenseurs du fameux mur de l'Atlantique. D'autres installations : maisons-abris, cales, appareils de mise à l'eau ont été systématiquement minées et détruites au moment de la retraite précipitée de nos occupants.

Pour se rendre mieux compte de ce qui s'est passé, nous ne pouvons mieux faire que de publier ci-après les correspondances échangées avec les autorités d'occupation et les fac-similés des ordres de réquisition. Ce rapprochement met en opposition les assurances données par le haut commandement allemand réduisant les exigences à quelques cas exceptionnels, et la prise de possession de presque tous nos canots de sauvetage à moteurs des côtes de la Manche effectuée sur place par de simples officiers subalternes et souvent même par des sous-officiers.

Dès le 5 août 1940, notre Président adressait à l'Amiral commandant en chef la Marine allemande en France la lettre suivante :

Amiral,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les conditions dans lesquelles les canots de sauvetage des stations créées et entretenues par notre Société sur le littoral français peuvent remplir le plus efficacement possible la mission qui leur incombe.

Les stations placées entre la frontière de Belgique et l'estuaire de la Seine ont été désorganisées au cours des hostilités et nous n'avons même pas de renseignements précis sur leur état actuel : il est donc impossible de compter sur leurs services.

Entre l'estuaire de la Seine et la frontière espagnole, nos stations sont en état de fonctionnement. Mais un certain nombre de nos canots de sauvetage à moteurs ont été réquisitionnés par les autorités allemandes locales. Il en a été ainsi à :

HONFLEUR, TROUVILLE, OUISTREHAM, BARFLEUR, GOURY-LA-HAGUE, SAINT-SERVAN, ERQUY, LE CONQUET.

Le Président du Comité de Sauvetage de la station du Conquet a été contraint de signer un accord dont le texte est joint à la présente lettre : cet accord prévoit un service de liaison avec l'Île d'Ouessant qui, pendant une partie du temps, éloigne le canot de sauvetage et son équipage de la région dangereuse où il peut être fait appel à ses services à tout moment.

Ce contrat impose même à l'équipage un uniforme qui n'est d'ailleurs pas défini.

Les canots de sauvetage de notre Société sont armés par des marins, qui sont généralement des pêcheurs, et qui acceptent volontairement de se porter au secours de tous les naufragés en péril, quelles que soient leur condition et leur nationalité. Ils ne doivent jamais exiger de rémunération de ceux auxquels ils ont porté secours.

Ils sont naturellement toujours prêts à répondre à toute alerte qui leur serait transmise par les autorités allemandes. C'est ainsi que, dans la nuit du 17 au 18 juillet, le canot de sauvetage de Pontusval-Brignogan est sorti avec deux officiers allemands pour rechercher des soldats allemands partis en dérive au large dans une embarcation. Cette sortie a donné lieu à une appréciation élogieuse des représentants de l'armée allemande.

Le 9 juillet, le canot de sauvetage à moteurs « Ville-de-Paris », de la station de Lampaul-Ouessant, a fait également une longue croisière pour rechercher des aviateurs allemands signalés en détresse au large.

Ces missions répondent entièrement au but poursuivi par notre Société.

Mais, pour que les canots de sauvetage aient le maximum de chances d'être utilisés efficacement, il importe qu'ils soient maintenus dans leurs stations où ils sont conservés dans des abris et peuvent, grâce à des engins de lancement appropriés, être mis à l'eau rapidement à toute heure de marée.

S'ils sont retirés de leurs stations, affectés à d'autres services que le sauvetage, exposés à s'échouer dans des ports où la mer se retire à chaque marée, il est à craindre qu'ils ne soient pas utilisables au moment où l'on aura besoin de leurs services dans un délai très court.

Il sera également nécessaire que nous soyons en mesure de renouveler les approvisionnements d'essence ou de gaz-oil et d'huile pour les moteurs.

Je suis persuadé que vous voudrez bien reconnaître le caractère d'intérêt général de l'œuvre exclusivement humanitaire et entièrement désintéressée que nous poursuivons et donner aux autorités locales allemandes les instructions de nature à faciliter le fonctionnement normal de nos stations.

Veillez agréer...

Comme seule réponse, nous reçûmes communication, le 26 août 1940, de la note suivante par l'intermédiaire de la Délégation Française.

L'Amiral Commandant en France,
B. Nr. A III 2.880.

Paris, le 26 août 1940.

Au Commandant en Chef de l'Armée, Chef de l'Administration Militaire en France. Section du Lieutenant-Colonel Otzen, 127, rue de Grenelle.

A. S. - de la requête de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, relative à l'emploi des bateaux de sauvetage sur les côtes françaises pour un autre usage que les sauvetages, on fait savoir que les autorités maritimes allemandes attachent elles-mêmes le plus grand prix au maintien sur les côtes françaises des organisations de sauvetage, et à sa libre disposition pour le sauvetage des naufragés. Si des bateaux de sauvetage français ont été saisis par des autorités allemandes pour un autre usage, il ne peut s'agir que d'exception. D'une façon générale, les bateaux de sauvetage ne doivent être utilisés

que selon leur destination : cependant, nous devons nous réserver, dans des cas exceptionnels, de pouvoir nous en servir si les nécessités militaires ou autres l'exigent.

Pour l'Amiral Commandant en France,
Le Chef de l'Etat-Major,
(s) LINZMANN.

Le Président de notre Comité de Sauvetage du Conquet était, malgré de véhémentes protestations, contraint de signer l'accord suivant dont le texte est le témoignage le plus éloquent des abus de pouvoir auxquels nous étions soumis :

ACCORD

imposé au Comité de Sauvetage du Conquet

* *

Entre l'armée allemande, unité 39.686, représentée par l'Adjudant de Régiment, Lieutenant Hille et le Maître comptable Vogt, d'une part, et le représentant de la Société de Sauvetage, comme garant du navire de sauvetage l'accord suivant a été fait ce jour :

1° Le canot de sauvetage du Conquet est à la disposition de l'armée allemande trois jours par semaine, à savoir : le lundi, mercredi et samedi, comme moyen de liaison avec l'île d'Ouessant.

2° L'armée allemande est autorisée à hisser le drapeau allemand de guerre et à couvrir la croix rouge qui s'y trouve.

3° L'équipage se compose de sept hommes et est pourvu, par l'armée allemande, de vêtements d'uniforme. Les vêtements ne doivent être mis que les jours que le canot est utilisé par l'armée allemande.

4° La Commune du Conquet s'engage à maintenir le canot en bon état de service. S'il y a des petites réparations à faire au moteur, elles seront faites par l'armée allemande.

5° L'essence et l'huile sont fournies, sans frais ou gratuites, par l'armée allemande.

6° Paiement. Pour tout trajet d'aller et retour chaque membre d'équipage (sept en tout) touche 5 (cinq) reichsmarks.

7° Cet argent est payable au Comité de Sauvetage.

Les premiers trois trajets sont payés d'avance à savoir le mercredi 24-7-40.

8° Cet accord est justiciable aussi bien d'après le droit allemand que celui français. Des endommagements éventuels, qui seraient apportés exprès à l'usage du canot, seront justiciables selon le droit de guerre allemand.

Le Conquet, le 23 juillet 1940.

Le dernier paragraphe de cet étrange « accord », qui est plutôt une rigoureuse sommation, montre bien quels ont été les procédés d'intimidation familiaux à nos occupants.

Le bilan que nous pouvions dresser au bout d'un mois d'occupation était le suivant pour nos côtes entre Dunkerque et Brest.

Sur un total de 20 canots à moteurs :

13 étaient réquisitionnés, ceux de :

CALAIS, BOULOGNE, FÉCAMP, HONFLEUR, TROUVILLE, BARFLEUR, GOURY, GRANVILLE, SAINT-SERVAN, BRÉHAT, LAMPAUL (Ouessant), LE STIFF, LE CONQUET.

1 était détruit : DUNKERQUE.

2 avaient vraisemblablement pu gagner la côte anglaise : MOLENE et DIEPPE.

4 seulement restaient dans leurs stations :

GRAVELINES, DINARD, ERQUY, PLOUMANACH.

Les canots réquisitionnés n'eurent pas la moindre utilisation militaire. Quelques-uns d'entre eux servirent pendant quelque temps d'embarcations de servitude dans certains ports. Ils furent rapidement mis hors d'usage, faute d'entretien.

Celui de GOURY fut même détruit quelques heures après que les Allemands en eurent pris possession. Ne sachant pas manœuvrer

vrer les robinets des prises d'eau à la mer, ils grillèrent les moteurs et abandonnèrent le canot en pleine côte au milieu des roches. Les sauveteurs de Goury assistèrent avec indignation à la perte de leur puissant canot dont ils étaient si fiers. Ils voulurent tenter d'aller prendre, des mesures de sauvegarde. Les mitrailleuses allemandes, braquées sur eux, les empêchèrent d'approcher.

Pendant toute la durée de l'occupation l'étendue de nos dommages ne devait pas cesser de s'étendre.

A partir de novembre 1942, toutes nos stations de la côte Atlantique et de la Méditerranée étaient soumises à leur tour aux exigences de l'ennemi.

Enfin, quand en juin 1944 sonna l'heure de la délivrance, nous eûmes à subir les suprêmes rigueurs de l'ennemi en retraite.

Dans sa rage destructive, il anéantit nos installations dans un grand nombre de ports. Ruine totale à HONFLEUR, à GRANVILLE, à PLOUMANACH, à PERROS-GUIREC, à YPORT. A PLOUMANACH, les mesures de destruction furent particulièrement odieuses. Elles furent l'œuvre de douaniers allemands, formation dénommée « Le Gast », dont le chef se faisait appeler « Monsieur Georges » et parlait assez bien le français. Lorsqu'ils se sentirent acculés à la reddition, ils firent sauter à la grenade tous les bateaux de pêche et réservèrent leurs plus puissants explosifs pour la station de sauvetage. Le 4 août, vers 15 heures, une formidable explosion détruisit toute notre installation. Du canot de sauvetage à deux hélices, « Félix-William-Spiers », on ne retrouva que les deux hélices ! La station rasée, le matériel incendié, le chariot coupé en deux : telles étaient les derniers forfaits de nos occupants au moment où allait commencer pour eux la captivité. Le nom de l'auteur doit être retenu : c'était l'Oberleutnant Werner.

Et cependant, pendant la durée de l'occupation, nos stations de sauvetage, dans la mesure des moyens réduits qui leur avaient été laissés, n'ont pas laissé passer une seule occasion de porter secours à tous les naufragés et en particulier aux Allemands qui se trouvaient en péril le long de la côte.

Nos canots de sauvetage ont ainsi effectué, au bénéfice des occupants, 39 sorties au cours desquelles ils ont recherché de nombreux avions allemands en détresse et sauvé la vie d'au moins 40 soldats de l'armée allemande.

Au cours de périlleuses recherches à l'embouchure du Rhône, le 15 février 1943, sept marins allemands embarqués sur un chalutier en perdition, furent sauvés de la mort par les vaillants canotiers du canot de sauvetage « Commandant-de-Coligny ». Un officier allemand avait pris place à bord afin de surveiller nos canotiers qui ne méritaient pas cependant une semblable méfiance. Lorsque nous discernâmes, à ces braves, le prix qu'ils avaient mérités, l'officier allemand eût l'audace de demander à recevoir la même médaille que notre patron et ne sembla pas comprendre notre refus !

Le canot de sauvetage de Ploumanach, sacrifié à la dernière furie de nos ennemis, aurait cependant dû être épargné en raison des services qu'il leur avait rendus !

Le 6 octobre 1940, il avait sauvé deux soldats allemands entraînés vers le large dans une barque en péril.

Le 21 janvier 1941, il s'était à nouveau porté au secours de trois officiers et de quatre soldats allemands.

*
* *

Après ce bref exposé des principaux événements qui se sont déroulés pendant les quatre années d'occupation, qui resteront les quatre années les plus sombres de notre histoire, nous avons le droit de dire avec fierté que chacun de nos sauveteurs a accompli son devoir avec une parfaite dignité, avec un courage d'autant plus méritoire qu'il s'exerçait souvent au profit de ceux qui opprimaient leur patrie.



NOUVELLES DES STATIONS DE SAUVETAGE

comprises entre DUNKERQUE et BREST

A la date du 1^{er} novembre, il ne nous est pas encore possible de dresser un bilan exact de nos dommages. Nous en donnons ci-après un premier aperçu.

DUNKERQUE.

La destruction est totale.

La maison-abri, la cale de lancement, le canot à moteur « Commandant-Eugène-Voiellaud » ont été incendiés au cours d'un bombardement aérien effectué par des avions allemands, le 20 mai 1940.

GRAVELINES.

Les dommages subis par la station ont été relativement peu importants.

Ces heureux résultats ont été dus en grande partie au dévouement de notre Comité et à la vigilance du brave patron Edouard

BRUNET, qui est resté sur place, en bravant de grands risques, tant que cela a été possible.

Le canot à moteurs « Maurice-Pinel » a été toujours maintenu en état de marche.

La maison-abri n'a subi que de légers dégâts du fait des bombardements.

CALAIS.

Nous n'avons pas de nouvelles de l'état dans lequel se trouve l'important immeuble des Ponts et Chaussées dans lequel se trouvait notre canot. Cet immeuble est vraisemblablement détruit ainsi que le chariot à bossoirs à manœuvre électrique qui assurait la mise à l'eau du canot.

Le canot de sauvetage à moteurs « Maréchal-Foch » avait été replié sur Saint-Nazaire où les Allemands s'en sont emparés.

AUDRESSELLES.

Dès le début de l'invasion allemande, la maison-abri a été encerclée dans un réseau de barbelés qui ne laissait aucun accès.

Elle a été fort endommagée par les bombardements de 1944, tout le matériel a été saccagé ainsi que le canot lui-même.

BOULOGNE.

La maison-abri et la grue de mise à l'eau n'ont subi que des dommages partiels qui, au premier examen, semblent réparables.

Le canot de sauvetage à moteurs « Alexandre-et-Louise-Darracq », replié en mai 1940 sur le Havre, a été réquisitionné d'abord par les autorités françaises qui l'ont envoyé à Ouistreham, puis saisi dans ce port par les Allemands. Il a été signalé à L'Aberwrach en 1941, il a été perdu de vue ensuite.

ETAPLES-PARIS-PLAGE.

La maison-abri a été réquisitionnée par les Allemands.

La baleinière de sauvetage « Jean-Erdic » a été remise en dehors de l'abri.

BERCK.

L'abri, d'abord occupé par les Allemands, a été ensuite très endommagé.

Quant au canot de sauvetage « Edmond-et-Adélaïde-de-Rothschild », il a d'abord été remis dans la cour de l'hôpital, puis détruit en août 1942, en raison sans doute du nom qu'il portait en souvenir de généreux donateurs.

CAYEUX.

L'abri a été occupé par les Allemands. Le canot de sauvetage « Benoît-Champy » a pu être sauvé, mais la plus grande partie du matériel a disparu.

LE TRÉPORT.

Nous n'avons pas eu de nouvelles de la station, mais il est vraisemblable qu'elle a été totalement détruite.

DIEPPE.

La maison-abri, construite en 1938, a subi d'assez graves dégâts du fait des bombardements aériens et tout le matériel a disparu.

Quant au canot à moteurs « Jean-Bouvard », réquisitionné par les autorités françaises, le 3 juin 1940, il n'a pu être établi s'il avait gagné l'Angleterre ou s'il avait été saisi par les Allemands.

Des recherches ont été demandées à l'Amirauté britannique.

FAC-SIMILÉ DES RÉQUISITIONS DES CANOTS DE SAUVETAGE

Dienststelle: Feldpostnummer L 26180
Luftpostamt Frankfurt/M.

Der
Société Centrale de Sauvetage des Naufragés
P a r i s , 1. Rue de Bourgogne.

Edmond et Adélaïde de Rothschild
wird bescheinigt, dass das Rettungsboot, stationiert in *Quisteghem*,
für militärische Zwecke beschlagnahmt wurde.

Den 16.7.1940.



Der Kommandierende General
i.V.

Edmond
Oberstleutnant i.G.

Traduction : Il est ici certifié que "l'Étienne-Lavel", Fécamp,
canot de sauvetage en relâche à Quisteghem a été réquisitionné pour des buts militaires.
Pour le Général Commandant (signé illisible) Lieutenant-Colonel.

Dienststelle: Feldpostnummer L 26180
Luftpostamt Frankfurt/M.

Der
Société Centrale de Sauvetage des Naufragés
P a r i s , 1. Rue de Bourgogne.

wird bescheinigt, dass das Rettungsboot, stationiert in *Honfleur*,
für militärische Zwecke beschlagnahmt wurde.

Den 16.7.1940.



Der Kommandierende General
i.V.

Edmond
Oberstleutnant i.G.

Traduction : Il est ici certifié que le canot de sauvetage du port de Honfleur a été réquisitionné pour des buts militaires.
Pour le Général Commandant (signé illisible) Lieutenant-Colonel.

CHAMBRE DE COMMERCE
DE HONFLEUR
Le 16 JUIL 1940
N° 1673

SAINT-VALERY-EN-CAUX.

Destruction totale.

La maison-abri, le canot de sauvetage « Alexandre-van-Maseyk » et tout le matériel ont complètement disparu au cours des opérations de guerre de juin 1940.

FÉCAMP.

Les Allemands, au moment de leur retraite, au mois de septembre, ont fait sauter délibérément notre maison-abri et la grue de mise à l'eau du canot.

Le canot de sauvetage à moteurs « Etienne-Level », réquisitionné par les Allemands, le 16 juillet 1940, nous a été rendu en janvier 1942, dans un état qui le rendait absolument inutilisable.

Mis en réparation aux Chantiers Normands au Havre, il a été gravement endommagé au cours des bombardements de 1944. Il est fort douteux que sa remise en état puisse être envisagée.

YPORT.

Les Allemands ont démoli la maison-abri.

Le canot de sauvetage « De Châtauvillard » a pu être transporté et remis dans un hangar de la Chambre de Commerce de Fécamp. Une grande partie du matériel a disparu.

HONFLEUR.

Destruction totale.

La maison-abri et la glissière de lancement ont été rasées par les Allemands.

Le canot de sauvetage « Alphonsine-Emilie », réquisitionné le 16 juillet 1940, par la Luftwaffe, nous a été rendu en février 1942 en très mauvais état. Mis en réparation à l'Arsenal de Cherbourg

FAC-SIMILÉ DES RÉQUISITIONS DES CANOTS DE SAUVETAGE

Der Kommandierende General
des VIII. Fliegerkorps.

Stabsquartier, den 15.7.40.

Der

Société Centrale de Sauvetage des Naufragés

Paris, 1. Rue de Bourgogne.

wird bescheinigt, dass das Rettungsboot,
stationiert in Trouville, für militärische Zwecke beschlagnahmt wurde.



Der Kommandierende General

J. V. (I. V.)

Alfred-Elise-Millet
Generalleutnant.
(oblat)

Traduction : Il est ici certifié que le canot de sauvetage du port de Trouville a été réquisitionné pour des buts militaires. Pour le Général Commandant (signé illisible) Lieutenant-Colonel.

Dienststelle: Feldpostnummer 1 26180
Luftpostamt Frankfurt/M.

Der

Société Centrale de Sauvetage des Naufragés

Paris, 1. Rue de Bourgogne.

Alfred-Elise-Millet

wird bescheinigt, dass das Rettungsboot, stationiert in Barfleur
für militärische Zwecke beschlagnahmt wurde.

Den 16.7.1940.

Der Kommandierende General

J. V.

Alfred-Elise-Millet
Generalleutnant i. Genst.

Traduction : Il est ici certifié que le canot de sauvetage Alfred-Elise-Millet du port de Barfleur a été réquisitionné pour des buts militaires. Pour le Général Commandant (signé illisible) Lieutenant-Colonel.

CAP-LEVY.

La maison-abri a été un peu abîmée par les bombardements mais le canot est resté intact.

LE BECQUET.

La maison-abri n'a subi que de légers dégâts, mais une partie du matériel a été enlevée.

Le canot de sauvetage n'a pas subi de dommage.

OMONVILLE.

La maison-abri ne semble pas avoir souffert.

Le canot de sauvetage « De-la-Germonière » a été réquisitionné par les Allemands le 20 août 1940, puis abandonné par eux dans l'avant-port de Cherbourg où son épave a été sans doute détruite.

GOURY.

La maison-abri et les cales de lancement n'ont subi que de légers dommages.

Le canot à moteurs « Edouard-Catenacci » a été réquisitionné par la Luftwaffe, le 16 juillet 1940.

Les Allemands qui ont refusé d'entendre les explications du patron n'ont pas su faire fonctionner la circulation d'eau à la mer.

Après avoir grillé les moteurs, ils ont gagné la terre et abandonné le canot au milieu des roches.

Les sauveteurs de Goury se sont vu interdire, par les mitrailleuses allemandes, l'accès de la côte où ils auraient pu préserver leur beau canot d'une destruction qui a été totale.

DIELÈTTE.

La maison-abri a été réquisitionnée par les Allemands qui l'ont abandonnée en très mauvais état.

FAC-SIMILÉ DES RÉQUISITIONS DES CANOTS DE SAUVETAGE

Dienststelle: Feldpostnummer: L 26180
Luftgaupostamt Frankfurt/Main.

Den 17.7.1940.

Der

Société Centrale de Sauvetage des Naufragés
Paris, 1. Rue de Bourgogne.

wird hiermit bescheinigt, dass das Lebensrettungsboot "Fourquoi-Pas?" für militärische Zwecke beschlagnahmt wurde.

Der Kommandierende General



A. V.

Oberstleutnant i.G.

Traduction : Il est ici certifié que le canot de sauvetage "Fourquoi-Pas" a été réquisitionné pour des buts militaires Pour le Général Commandant (signé illisible) Lieutenant-Colonel.

Referat-Überwachungsstelle
Paimpol

Paimpol, den 5. AUG. 1941

B e s c h e i n i g u n g

Es wird bescheinigt, dass das Rettungsboot "F.H. Provansal", Besitzer Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, Sitz Paris, 1, rue de Bourgogne, am 23. Aug. 1940 von einer Einheit der Besatzungsarmee, die in L'Arcoest stationiert war, beschlagnahmt worden ist. Im November wurde es der Obhut der Deutschen Kriegsmarine in Paimpol übergeben zur Ausführung von Reparaturen. Am 15. Juli 1941 wurde es dem Comité de Sauvetage von Brehat zurückgegeben, ohne dass eine gründliche Instandsetzung möglich gewesen wäre, da es an Material und an Vollarbeitern mangelte.



Leutnant z.S.
Stationstellenleiter

Traduction : Il est certifié que le canot de sauvetage "F. H. Provansal" propriétaire Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, dont le siège est à Paris, 1, rue de Bourgogne, a été pris par une unité de l'armée d'occupation, stationnant à L'Arcoest, le 23 Août 1940. Au mois de Novembre, il a été remis aux soins de la Marine allemande à Paimpol aux fins de réparations. Le 15 juillet, il a été restitué au Comité de Sauvetage de Brehat sans qu'une mise en bon état fût possible, faute de matériel et de main d'œuvre locale.
(signé illisible) Enseigne de Vaisseau Chef de détachement et chef de Service.

Le canot de sauvetage « Léonie » a pu être remis dans un hangar, mais une grande partie du matériel a disparu.

CARTERET.

La station n'a pas subi de dommage grâce à la bonne surveillance du Comité de Sauvetage.

GRANVILLE.

Destruction à peu près totale.

Les Allemands, avant de se retirer, le 30 juillet, ont fait sauter la jetée et le phare qui était à l'extrémité. Notre maison-abri, voisine du phare, a subi de graves dommages ainsi que la grue de mise à l'eau du canot.

Quant au canot à moteurs « Louis-Albert-Fontaine », il avait été détruit le 8 juin, au cours d'un bombardement aérien.

SAINT-SERVAN.

La maison-abri a subi d'assez graves dommages : elle pourra toutefois être réparée ainsi que la cale de lancement.

Il ne reste que le tambour du treuil de hissage.

Le moteur a disparu, tous les engrenages ont été brisés, le long câble d'acier a été emporté par les Allemands.

Le canot de sauvetage à moteurs « Pourquoi-Pas? », inauguré en 1938, a été réquisitionné par la Luftwaffe, dès le 17 juillet 1940. On nous l'a remis en juillet 1942 en assez mauvais état. Il a été envoyé en réparation aux chantiers Normands du Havre où il ne semble pas avoir subi d'avaries majeures au cours des bombardements qui ont précédé la libération.

DINARD.

La maison-abri a subi d'assez graves dommages. Tout le matériel d'armement a disparu mais le canot à moteurs a pu être préservé grâce à la vigilance du Comité.

FAC-SIMILÉ DES RÉQUISITIONS DES CANOTS DE SAUVETAGE

Quessant 31/VIII. 40
Le Hoff
Lobfeningung
des M.R.B. „Amiral Rigault de Genouilly“
für die Luftwaffe zur Zwecke mit 200 l Gasöl-Reserve
Für die Seerettungsstation Cherbourg übernommen.
Roggenhabel

Traduction : Le canot de sauvetage à moteurs « Amiral-Rigault-de-Genouilly » a été réquisitionné aujourd'hui en état de marche avec un fût de réserve de 200 litres de Gas-Oil pour le Service Central de sauvetage à la mer de Cherbourg.
(Signé illisible) Feldwebel.

Hiermit wird bescheinigt, dass
das Motorrettungsboot „Ville de Paris“
für den Seerottendienst Cherbourg
beschlagnahmt worden ist
Lampool d. 6. IX. 1940.
v. Gali. Segis
Stm. Mast.

Traduction : Il est ici certifié que le canot de sauvetage à moteurs « Ville de Paris » a été réquisitionné pour le Service de Sauvetage à la mer de Cherbourg.
(Signé illisible) Maître de timonerie.

ERQUY.

Le canot de sauvetage à moteurs « Vice-amiral-Courbet » est demeuré en service à la station.

On ne nous a signalé que la disparition d'une partie du matériel.

PORTRIEUX.

Aucun dommage ne nous a été signalé.

PORTZ-EVEN.

Aucun dommage ne nous a été signalé.

BREHAT.

La maison-abri n'a pas subi de dommages.

Le canot de sauvetage à moteurs « François-Henry-Provensal » a été saisi en juillet 1940 par les autorités locales d'occupation, sans que, malgré de multiples démarches, nous ayons pu obtenir un bon régulier de réquisition. Deux mois après, il nous a été rendu en très mauvais état et depuis cette époque a été immobilisé dans son abri : il sera probablement irréparable.

PERROS-GUIREC.

La maison-abri a été réquisitionnée par les autorités d'occupation en 1942, et rasée en 1943.

Le canot de sauvetage a pu être remis sous un hangar.

PLOUMANACH.

Destruction totale. Les Allemands, avant de capituler, ont fait sauter avec de puissants explosifs la maison-abri et la cale de lancement.

Du canot de sauvetage à moteurs « Félix-William-Spiers », on n'a retrouvé que les hélices.

TREBEURDEN, PRIMEL-TREGASTEL, ROSCOFF, ILE DE BATZ,
L'ABERWRAC'H, ARGENTON.

Aucun dommage dû aux événements de guerre n'a été signalé.

OUESSANT-LAMPAUL.

La maison-abri ne semble pas avoir subi de dommages.

Le canot de sauvetage à moteurs « Ville-de-Paris » a été réquisitionné par les Allemands, le 6 septembre 1940. Armé d'une mitrailleuse, il a, contrairement aux lois internationales, été utilisé pour le service de patrouille.

Il a été remis dans son abri dont les Allemands ont conservé les clefs interdisant l'entrée au patron.

Les Allemands l'ont à nouveau armé huit jours avant leur départ. Il a été signalé en avaries graves dans les parages de Conquet et il y a tout lieu de craindre qu'il ne soit irrémédiablement perdu.

OUESSANT-LE-STIFF.

La maison-abri n'a pas subi de dommages.

Le canot de sauvetage à moteurs « Vice-Amiral-Rigault-de-Genouilly » a été réquisitionné par les Allemands, le 31 août 1940, et envoyé à Cherbourg.

Il a été signalé en août 1941 à l'Aberwrac'h, puis perdu de vue. Nous l'avons retrouvé après le départ des Allemands à Arcachon : ceux-ci n'avaient pas eu le temps de mettre à exécution leur projet de l'expédier en Allemagne.

MOLÈNE.

Pas de dommage à la maison-abri, mais une partie du matériel a été enlevé.

Le canot de sauvetage à moteurs « Coleman » a gagné la côte anglaise au moment de l'occupation. Nous avons demandé à l'Amirauté britannique de le faire rechercher.

LE CONQUET.

La maison a été détruite en septembre 1944, ainsi qu'une partie de la cale de lancement.

Le canot de sauvetage à moteurs « Nalie-Léon-Drouin » a été réquisitionné par les Allemands en juillet 1940 et nous a été rendu en août 1941 en très mauvais état. Depuis ce temps, il est resté immobilisé dans la maison-abri sous les décombres de laquelle il a été écrasé lors de sa destruction.

* *

Il n'est pas encore possible d'établir la situation dans laquelle se trouvent nos stations de la côte de l'Atlantique et de la Méditerranée. Plusieurs d'entre elles sont encore aux mains de l'ennemi et nous avons tout lieu de craindre qu'elles subissent comme celles de la Mer du Nord et de la Manche des dégâts considérables.

Sauvetage d'un aviateur de la R. A. F.

à CARTERET

* *

Le 8 juillet, vers 23 h. 30, le Commandant CURTIS, de la Royal Navy, était avisé, qu'en mer, des bouées phosphorescentes signalaient un aviateur en détresse. Il alertait aussitôt le patron-pêcheur Rachine qui disposait d'un bateau de pêche à moteur, « La Grâce-de-Dieu ».

Avec quelques canotiers de sauvetage, un armement de sauveteurs était rapidement constitué. Les recherches se poursuivirent sans succès jusqu'à épuisement de la provision d'essence. Il fallut revenir se réapprovisionner. Mais nos marins savaient, qu'en raison du vent de N.-O. et du courant de marée, l'aviateur, entraîné d'abord vers le Nord, dériverait ensuite vers le Sud avec le flot. Cependant, la mer avait grossi. Ce ne fut qu'à la fin de la matinée du dimanche 9, que les sauveteurs eurent la joie d'apercevoir le canot de caoutchouc dans lequel se trouvait, depuis quatorze heures, l'aviateur en détresse.

Huit jours après, le samedi 15 juillet, nos alliés britanniques tinrent à rendre hommage aux sauveteurs. Ils les réunirent sur la place de la gare en présence de M. Charles LEJOLIVET, Président de la Délégation spéciale, Secrétaire-Trésorier du Comité de Sauvetage, de M. Adolphe DELAUNAY, Vice-Président du Comité de Sauvetage, de M. Raymond LORANS, garde maritime et d'une nombreuse assistance.

Trente fusiliers britanniques, flanqués de deux chars, défilèrent en l'honneur des braves marins dont les noms doivent être cités :

MM. Auguste RACHINE, patron-pêcheur ;
EMMANUEL, sous-patron du canot de sauvetage ;
Emile VALMY, employé de chemin de fer ;
Gaston POULAIN, marin-pêcheur ;
Julien RAOUL, marin-pêcheur.

Le Capitaine de frégate CURTIS R.N. prononça l'allocution qui suit, inspirée par une très franche et cordiale sincérité :

« Le soir du 8 juillet, à 11 heures moins le quart, on m'a signalé qu'un aviateur était descendu en mer à l'Ouest de Carteret.

« Je me suis rendu aussitôt chez M. RACHINE pour lui demander s'il était prêt à sortir pour essayer de le sauver. Quoiqu'en vue de l'état de la marée, il sut bien qu'il ne pourrait pas rentrer avant le matin, il n'a pas hésité et en moins d'un quart d'heure son équipage s'est rassemblé et « La Grâce-de-Dieu » est sorti du port, deux de mes officiers étant aussi à bord.

Par suite du manque d'essence, il n'a pas pu atteindre l'aviateur cette nuit et « La Grâce-de-Dieu » est revenu se mettre à sec à l'entrée du port vers trois heures du matin. Il est reparti vers neuf heures, et cette fois, il a pu ramener l'aviateur sain et sauf à terre.

Je ne vais pas gêner M. RACHINE ni son équipage en parlant des dangers qu'ils ont couru en sortant ainsi la nuit, sans fusées éclairantes, etc. Il suffit à dire qu'ils existaient. Mais sauver un homme à la mer est un devoir reconnu et accepté sans hésitation, en temps de guerre comme en temps de paix, par tous les gens de la mer. L'équipage de « La Grâce-de-Dieu » a fait preuve des qualités de bon marin et de bon camarade.

« Nous avons voulu saisir l'occasion, pour saluer le cœur courageux non seulement des hommes de « La Grâce-de-Dieu », mais aussi de tous les Français, et pour faire preuve sur une très

petite et très insuffisante échelle de la reconnaissance profonde que nous sentons tous pour l'aide de plus en plus imposante que la France nous a apportée depuis 1940 et nous apporte toujours.

« En témoignage de ces sentiments, nous voulons vous faire cadeau, à chacun, d'un de nos poignards. Ils n'ont pas beaucoup de chic, mais, chez nous, on ne les porte que dans les unités de Commandos et de Parachutistes, et ainsi, ils ont en quelque sorte la qualité d'une arme d'honneur.

« En vous les donnant, nous vous saluons et nous vous remercions, au nom, en même temps de la R.A.F., dont vous avez sauvé le pilote, et de la Marine Royale. Que Dieu fasse qu'à l'avenir nos deux pays viennent toujours à l'aide l'un de l'autre, comme l'équipage de « La Grâce-de-Dieu » est venu à notre aide cette nuit-là. »

L'abbé JULES POUCHARD

Aumônier des fusiliers et canonniers marins
Martyr de la résistance française

Au lendemain de la libération, nous voulons rendre à l'admirable figure de l'abbé Pouchard l'hommage qui lui est dû. Le 9 février, à l'un des moments les plus sombres de l'occupation, un long cortège de marins et d'amis, groupés autour de sa dépouille mortelle, l'accompagnait au cimetière de Saint-Mandé, dans un silence impressionnant, qui était en vérité au diapason de leur indignation et de leur douleur.

Aux mérites d'une vie particulièrement féconde, l'abbé Jules Pouchard venait d'ajouter la palme du martyr.

Nous avons demandé à un ancien officier de marine, canonnier marin de 1914-1918, de rassembler quelques souvenirs personnels afin de faire revivre les traits de son ancien aumônier.

L'abbé Jules Pouchard entra dans la Marine au mois de septembre 1914, dès la formation à Paris du premier régiment de fusiliers marins.

C'était un jeune ecclésiastique, très distingué et très lettré, qui avait d'abord enseigné brillamment la philosophie dans un grand collège du Sud-Ouest. Puis il avait été choisi par la Maison de Bourbon-Parme pour diriger les enfants de l'Archiduc Charles d'Autriche et de la Princesse Zita, que la mort de l'Archiduc Ferdinand devait peu après rendre héritiers de la couronne impériale.

L'abbé Pouchard, issu d'une famille de terriens de la région de Vitré, tenait de son ascendance bretonne un attachement passionné pour les marins.

Il m'a un jour raconté que, parti au commencement de septembre 1914, à la recherche du premier régiment de fusiliers-marins en formation à l'Est de Paris, il s'était arrêté pour dire

sa messe dans une petite localité de Seine-et-Marne. Il avait interrogé ensuite le vieux curé pour lui demander s'il n'avait pas vu passer les marins.

« Ah ! les marins, lui avait répondu celui-ci, hélas, oui, je sais où ils sont. Ce sont des forbans qui chantent à tue-tête des chansons à faire rougir toutes mes paroissiennes ! »

Et, avec son fin et malicieux sourire, l'abbé Pouchard ajoutait : « Ce bon curé ne se doutait pas que j'allais si bien m'entendre avec les braves garçons dont le tumultueux entrain l'avait bien innocemment scandalisé. Ils allaient montrer peu après qu'ils n'étaient pas seulement des braves garçons : soldats improvisés, ils allaient se révéler combattants d'élite, arrêter la ruée allemande sur le Nord de la France et renouveler sur l'Yser le miracle de la Marne. »

L'abbé Pouchard aimait « ses marins » comme un père aime ses enfants, animant leurs volontés et leur courage, redressant leurs faiblesses avec une énergique douceur. Ceux qui l'ont connu, dans les tranchées de Dixmude et de Nieuport, n'oublieront jamais le soutien moral qu'il leur apportait.

Ils aimaient se grouper, le soir, autour de l'aumônier et de son inséparable ami, le médecin major du 1^{er} Régiment (sa modestie ne me pardonnerait pas d'écrire son nom, mais ce nom est gravé dans toutes les mémoires et dans tous les cœurs).

L'un et l'autre procuraient à des combattants exténués le soulagement et l'apaisement, c'est-à-dire la force.

L'abbé Pouchard a laissé à son ami un minuscule petit livre qu'il portait toujours sur lui et qu'il aimait commenter : « l'Imitation de Jésus-Christ ». Je me suis permis de copier la dédicace que notre aumônier a écrite sur la page de garde de cette précieuse relique :

« En souvenir de la lecture orageuse et paisible faite de maint chapitre de ce doux livre sous les obus et les balles à Dixmude, Oudecapelle et autres lieux. »

Orageuse et paisible, telle était bien aussi la vie de ces marins qui, à force d'affronter des risques terrifiants, n'avaient plus peur de rien. Je puis ajouter que, si la crainte était bannie de leurs entretiens, la gaieté, elle, ne le fut jamais.

Infatigable, l'abbé Pouchard se trouvait toujours dans les secteurs du front où l'on allait prendre l'offensive. Il était d'une bravoure légendaire, marchant toujours d'un pas pressé, dans la crainte de se trouver en retard aux points les plus exposés.

Un jour, il se trouvait dans l'un de nos observatoires du champ de bataille de la Somme, lorsque les batteries allemandes prirent violemment à partie l'un de nos ouvrages situé à 2 kilomètres de là. Aussitôt l'abbé s'élança, traverse au pas gymnastique la zone où éclatent avec fracas les obus de 130 et arrive au moment où l'Enseigne de Vaisseau commandant l'ouvrage, mortellement frappé, allait succomber.

A son retour, il me disait : « Je n'avais pas une minute à perdre : j'ai pu recueillir le dernier *sourire* de notre jeune camarade. »

Quel prix il attachait à ce sourire de l'agonisant, indice de la pureté d'une âme qui n'a rien à craindre de la mort !

La guerre terminée, l'abbé Pouchard continua à servir de conseiller et de guide à tous les marins qui s'adressaient à lui.

Il reprit même du service comme aumônier de l'hôpital militaire Begin à Paris.

En 1938, il dut supporter une très douloureuse opération. Pendant plusieurs jours, on le crut perdu. Quand un de « ses marins » se rendait à son chevet, sa figure s'illuminait et, dans sa résignation, nous retrouvions l'abandon surnaturel qu'il avait fait accepter à tant de nos camarades à leur dernière heure.

Au pied de son lit, il avait fait disposer son crucifix et le drapeau tricolore que lui avaient offert les fusiliers-marins. Ses regards ne se détachaient pas de ces deux symboles : « Dieu et Patrie ».

Sa vigoureuse constitution triompha du mal. Il reprit assez de forces pour être à nouveau, aux heures sombres de la défaite, le soutien des hésitants. Sa confiance patriotique ne fut jamais ébranlée. Il est bien certain qu'un grand nombre de marins et de fils de marins conservaient sur leurs carnets le nom et l'adresse de celui qu'ils considéraient toujours comme leur aumônier, car ils ne manquaient pas de le consulter quand ils avaient une grave décision à prendre.

L'un de ces carnets tomba sans doute en la possession de la Gestapo.

Le 27 janvier 1944, au moment où l'abbé Pouchard achevait de dire sa messe dans l'église de Saint-Mandé, il fut arrêté et emmené à la Kommandantur. On lui fit subir les plus pénibles interrogatoires et on lui infligea d'odieux mauvais traitements. On tenta en vain de lui arracher des secrets qu'un prêtre a plus que quiconque le droit imprescriptible de ne pas révéler. Puis, au bout de huit jours, on le déposa, épuisé et mourant, dans une clinique de Saint-Mandé, où il expira trois jours après. Il répéta, à maintes reprises, à ses derniers moments : « Ils ne m'ont rien fait dire ! » Il avait fait son devoir jusqu'au bout !

Six mois après, parmi les combattants de la division Leclerc qui, se frayant un chemin à travers la Normandie, entraient héroïquement dans Paris, le 26 août, figuraient, au premier rang, les canonnières marins. Combien il eût été heureux de les acclamer et de les féliciter.

L'abbé Pouchard avait été vengé par « ses marins ».

*
* *

La Société Centrale de Sauvetage des Naufragés ne peut oublier qu'en 1934 ayant voulu honorer, dans l'église des Invalides, les Sauveteurs de la mer victimes de leur dévouement, c'est à l'abbé Pouchard qu'elle demanda de prendre la parole. En une saisissante

allocation, il sut exalter l'héroïsme des sauveteurs et termina par une magnifique déclaration de foi et d'espérance dans les destinées d'un pays qui engendre de tels hommes.

Sa conclusion peut encore aujourd'hui animer nos courages et nos énergies dans les graves difficultés que nous avons encore à surmonter.

« En un temps où la vie humaine fouettée par des vents violents, soulevée par des lames de fond, est comme une mer aux prises avec la tempête, une mer où il y a tant de naufrages, nous, du moins, réconfortés par ce cordial viril qui est l'exemple des sauveteurs vivants et morts, tenons bon au poste de combat que nous a assigné la Providence ! Que chacun, sur ce magnifique vaisseau, la France, où nous sommes embarqués, fasse bien son service, de la passerelle aux soutes, selon son grade et sa capacité. Ne doutons pas, Messieurs, que, servi par un vaillant équipage, le navire qui a déjà doublé tant de caps tragiques de l'histoire ne double encore celui-ci. Ayant fait tout ce qui dépend de nous, gardons au cœur la vieille confiance des marins, symbolisée par l'Ancre, emblème de l'Espérance, et exprimée par la maxime traditionnelle qui semble bien le dernier mot de la raison tout autant que de la foi : « A Dieu vat ».

Je m'adresse à vous, mon Dieu,
Car vous me donnez
Ce qu'on ne peut obtenir que de soi.
Donnez-moi, mon Dieu, ce qui vous reste
Donnez-moi ce qu'on ne vous demande
Jamais.

Je ne vous demande pas le repos
Ni la tranquillité,
Ni celle de l'âme ni celle du corps.
Je ne vous demande pas la richesse
Ni le succès, ni même la santé.

Tout ça, mon Dieu, on vous le demande
tellement
Que vous ne devez plus en avoir.

Donnez-moi mon Dieu, ce qui vous reste,
Donnez-moi ce que l'on vous refuse.

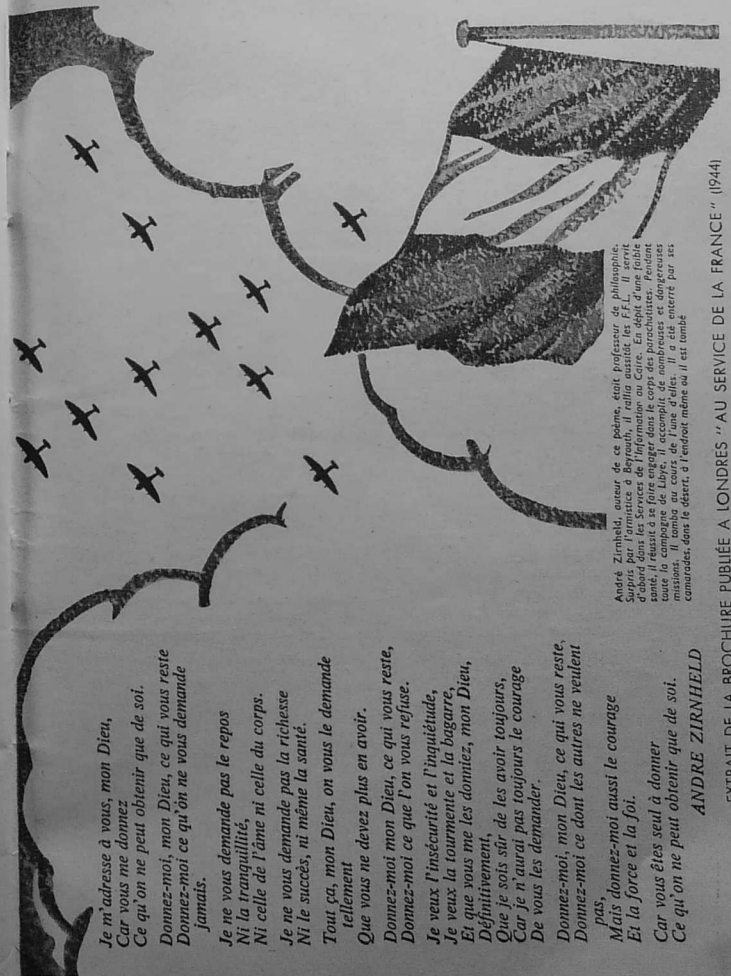
Je veux l'insécurité et l'inquiétude,
Je veux la tourmente et la bagarre,
Et que vous me les donniez, mon Dieu,
Définitivement.

Que je sois sûr de les avoir toujours,
Car je n'aurai pas toujours le courage
De vous les demander.

Donnez-moi, mon Dieu, ce qui vous reste,
Donnez-moi ce dont les autres ne veulent
plus.

Mais donnez-moi aussi le courage
Et la force et la foi.
Car vous êtes seul à donner
Ce qu'on ne peut obtenir que de soi.

ANDRÉ ZIRNHELD



André Zirnheld, auteur de ce poème, était professeur de philosophie d'abord dans les Services de l'Information au Centre. En dépit d'une faible santé, il réussit à se faire engager dans le corps des parachutistes. Pendant toute la durée de la guerre, il participa à de nombreuses opérations, et tomba au cours de l'une d'elles. Il a été enterré par ses camarades, dans le débet, à l'enfouissement même où il est tombé.

SOMMES ENCAISSÉES

du 1^{er} Mai au 15 Novembre 1944

Quote-part du produit d'une vente aux enchères organisée pour les Œuvres de la Marine, sur l'initiative du lieutenant Lionel FAVA, à l'Oflag VI. D. Munster, par la " Famille du Prisonnier ", avec le concours de : MM. le Capitaine ALQUIER; le Capitaine DE VINCELLES, les Lieutenants LAROCHE, BRISSON, MANTEL, BORÉ, MOUNIER, MOUREAU, CHALVET DE RÉCY et CHOQUET	16.000 »
Marine marchande	5.000 »
M. G. PÉRES (pour consacrer 37 ans de fidèle sympathie aux marins sauveteurs)	5.000 »
M. René OPPENHEIM, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées	5.000 »
M. THÉLIN	5.000 »
Anonyme A. D.	2.000 »
Quête faite à Mortagne-sur-Gironde le 27 Juin 1944 lors du mariage de l'enseigne de vaisseau LANDREAU avec M ^{lle} BOISSEAU	500 »
Anonyme, 12 Juillet 1944	150 »
M. Joseph BESCON	100 »
M. Louis DOMERG	100 »
M. Alain GOUGAUD	100 »
M. Bernard GOURMELEN	100 »
M ^{me} LACAN DE SAINT-LOUIS	100 »
M. LEFEVRE	100 »
M. E. LUCE, commissaire en chef de la Marine de réserve, administrateur de la Société	100 »
M ^{lle} Suzanne PARIS	100 »
M. RAMILLON	60 »
M. DEROLIN	50 »
M. Georges G. TOUDOUZE	25 »
M ^{me} THOUMENS-VIENNET	25 »
M. BON	20 »
Département de l'Hérault	180 »
Ville de Saint-Valéry-en-Caux	45 »
— Digosville	100 »

Comment aider la Société ?

1° En lui faisant des dons et legs.

Toute personne qui fait un don important reçoit le titre de **BIENFAITEUR**.

Toute personne faisant un don très important peut choisir le nom du canot à la construction duquel ce don sera employé.

Toute personne désirant faire un legs à la Société est priée de rédiger sa disposition testamentaire en ces termes :

« Je lègue à la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés, dont le siège est à Paris, 1, rue de Bourgogne, la somme de

« Ce legs sera franc et quitte de tous frais et droits ».

Les personnes désirant offrir un canot de sauvetage sans en prélever la dépense sur leur capital peuvent atteindre ce résultat par des versements échelonnés en contractant une assurance au profit de la Société. Des renseignements seront donnés sur demande.

Des dons importants peuvent être rappelés par une plaque commémorative placée dans un abri.

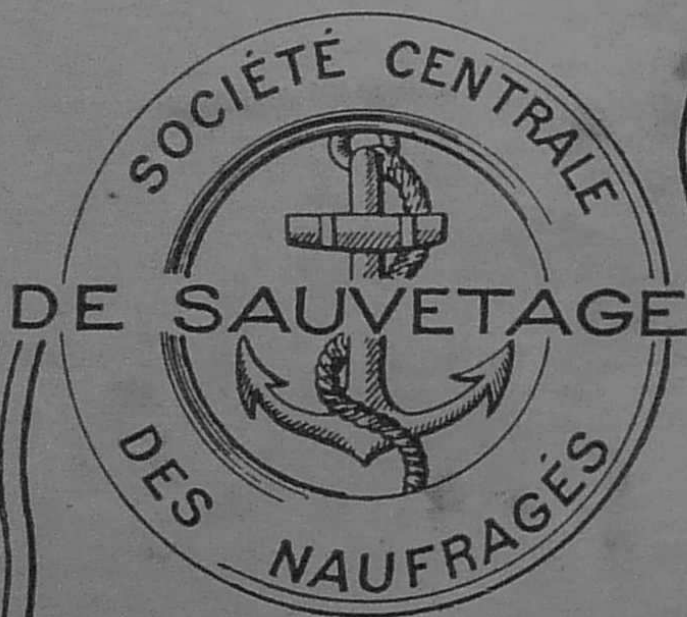
2° En devenant Membre **FONDATEUR**. Don minimum : 100 francs. Souscription annuelle minimum : 20 francs.

3° En faisant connaître l'œuvre de la Société et en lui amenant de nouveaux adhérents.

AUJOURD'HUI

DONNEZ VOTRE CONCOURS

A LA



DEMAIN

VOUS EN SEREZ RECOMPENSÉ

EN APPRENANT LES

SAUVETAGES

AUXQUELS vous AUREZ CONTRIBUÉ